

JARRIE

n°123

Trimestriel • Janvier 2022

MAG



DOSSIER

ENVIRONNEMENT
**TRAVAUX À LA RÉSERVE
NATURELLE**

P.10 TRAVAUX

La cuisine centrale du Clos Jouvin
va faire peau neuve

ZOOM
Comment voter

P.24

en 2022 ?

Jarrie



SOMMAIRE

P4-5 **CELA S'EST PASSÉ**

P6-8 **INFORMATION MAIRIE**

Les élèves du Louvarou investis pour aider les sans-abri



P8-9 **CULTURE**

Voixyâge: la culture reprend place dans nos vies



P 10-11 **TRAVAUX**

La cuisine centrale du Clos Jouvin va faire peau neuve



DOSSIER

P 12-13

TRAVAUX À LA RÉSERVE NATURELLE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

P 14-15 **URBANISME**

P 16-17 **SOCIAL**

Le personnel communal sensibilisé à l'accueil du handicap



P 18-19 **VIE ASSOCIATIVE**

P20-21 **ÉCONOMIE**

P22 **INFOS PRATIQUES**

P23 **AGENDA DES MANIFESTATIONS**

P24 **ZOOM**

Temps forts MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

LES PROCHAINES DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 10 JANVIER

LUNDI 7 MARS

LUNDI 4 AVRIL vote du budget primitif

Les conseils municipaux sont ouverts au public et débutent à 18h, soit salle du conseil, soit salle Malraux en fonction de l'évolution des consignes sanitaires.

AUTRES RENDEZ-VOUS

61° ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

SAMEDI 19 MARS

17h dépôt de gerbe à Champ sur Drac et 17h30 au monument aux morts de Jarrie.



> PERMANENCES AVOCAT
Centre Communal d'Action Sociale

Maître Bobant tiendra ses prochaines

permanences les lundis :

- 10 janvier,

- 14 février,

- 14 mars,

- 11 avril.

Elles reprendront en présentiel et de 17h45 à 19h15 dans le bâtiment de L'Entracte (17 rue Jules Ferry).

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de la Métropole

Chères Jarroises et chers Jarrois,

Les années passent... et se ressemblent ! Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée encore par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvrait en nourrissant l'espoir de meilleurs présages. Malheureusement, il n'en a pas été le cas. Tout comme l'année dernière, nous avons abordé cette période de fêtes avec les gestes barrières et la distanciation physique. Comme demandé, les arbres de Noël, les repas de fin d'année, les cérémonies conviviales de vœux aux agents... tout a été annulé. Cette absence de convivialité se fait sentir et manque, c'est indéniable. Mais il faut se protéger et c'est ce qui nous a permis de pouvoir nous retrouver, chaleureusement, avec les nôtres lors des fêtes de fin d'année. C'est un moment important pour se ressourcer et prendre du temps avec celles et ceux que l'on aime.

Sans modification des règles sanitaires, nous pourrions maintenir la soirée des vœux aux habitantes et aux habitants le 11 janvier 2022 à 19h00 - salle André Malraux. J'espère que rien ne changera et que je pourrai vous retrouver à cette occasion. Cette année, nous mettrons à l'honneur deux sections sportives de la commune : le rugby et le ski qui ont mis en place des sections adaptées pour les sportifs souffrant de handicaps.

Le début de l'année sera dense, comme toujours, avec principalement la construction budgétaire de notre collectivité et la mise en œuvre des investissements dont nous avons besoin. Nous devrions inscrire, dans ce budget, les premières dépenses liées au toit de notre château de Bon Repos, même si le permis de construire a pris du retard dans son instruction, mais avec la satisfaction de voir nos finances et l'administration continuer à nous donner leur confiance.

C'est dans la sérénité, résolument optimiste, que j'aborde cette toute nouvelle année 2022. J'ai confiance, confiance en nos personnels médicaux et de santé pour nous accompagner dans cette crise, en nos élus pour prendre les bonnes décisions : je crois en l'avenir, il le faut !

Avec l'ensemble du conseil municipal et des agents municipaux, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2022. Que 2022 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Très chaleureusement,

ÇA s'est passé...

INAUGURATION DE LA CANTINE DU LOUVAROU

Vendredi 8 octobre dernier, crise sanitaire oblige, c'est avec un petit décalage de quelques mois, que la cantine du Louvarou a pu enfin être inaugurée. Les élus dont le maire, Raphaël Guerrero, l'adjoint au scolaire, Mario Catena et Michel Doffagne, adjoint à l'urbanisme venu en tant que conseiller départemental ont coupé le ruban tricolore devant un public d'invité(e)s composé d'agents municipaux, d'élu(e)s, d'entreprises ayant participé au chantier, d'enseignant(e)s, de riverain(e)s et de Marie-Thérèse Favillier, l'ancienne adjointe en charge du scolaire. L'inspectrice d'académie était, elle aussi, présente et a souligné l'importance de disposer d'un tel équipement pour permettre aux enfants de pouvoir se détendre à midi avant de reprendre une longue journée d'apprentissage.



RÉUNION DES RIVERAINS DE LA PLATEFORME CHIMIQUE

L'année passée une première rencontre avait eu lieu entre les riverain(e)s de la plateforme, les industriels et les élu(e)s. L'engagement de se revoir tous les ans avait été pris. Promesse tenue le 21 octobre dernier, en présence du maire et d'élu(e)s de la commune, une vingtaine de riverain(e)s a répondu à l'invitation à participer à une seconde rencontre, afin de poursuivre le dialogue engagé entre les habitant(e)s et les industriels, surtout sur la question des nuisances sonores. Les responsables de différentes unités de production d'Air liquide, d'Arkema, Enedis, ou Framatome se sont succédé pour présenter les investissements réalisés dans leur domaine d'activité en ciblant plus spécialement ceux qui réduisent les nuisances sonores. Après cette présentation, les habitant(e)s ont pu poser leurs questions et un échange constructif s'est engagé. Une nouvelle réunion sera programmée à l'automne 2022.



VISITE DE CHANTIER ÉCOLE VICTOR PIGNAT

Tout fin septembre, les riverain(e)s de l'école Victor Pignat, les entreprises ayant participé au chantier de rénovation, des élu(e)s municipaux ainsi que le conseiller départemental et élu jarrois Michel Doffagne sont venus découvrir les travaux réalisés à l'extérieur et l'intérieur de l'école élémentaire Victor Pignat. Le maire Raphaël Guerrero avait aussi convié les ancien(ne)s enseignant(e)s de l'école pour qu'ils puissent revoir les classes où ils ont enseigné, durant de si nombreuses années. Une visite qui a ravivé bon nombre d'anecdotes ou de moments de vie pas si lointains.



LE RETOUR DES RENDEZ-VOUS DE JARRIE

Interrompus depuis deux années, les rendez-vous de Jarrie ont pu reprendre cet automne. Ces trois réunions de quartiers permettent au maire, Raphaël Guerrero et aux adjoint(e)s responsables des dossiers présentés d'échanger sur des projets à venir ou en cours de réalisation. Cette année entre vingt et soixante-dix habitant(e)s ont fait le déplacement à chaque fois. Pour chaque réunion le maire a expliqué comment le chantier du domaine de Bon Repos allait démarrer et l'adjointe en charge de l'environnement, Nathalie Denis-Ogier a présenté les actions menées en matière d'éclairages publics. Ensuite des thématiques spécifiques à chaque quartier ont été abordées comme la crèche aux Chaberts, les travaux de l'école Victor Pignat à Basse-Jarrie ou encore le projet « Cœur de ville, cœur de métropole » à Haute-Jarrie. Les discussions ont été nombreuses et ont porté sur des thématiques récurrentes : la circulation automobile, la sécurité des piétons, les projets de construction, etc.



INAUGURATION DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE RUGBY

Le 27 novembre dernier, le nouveau terrain d'entraînement synthétique de l'USJC rugby a pu être officiellement inauguré. Au côté de Julien Blanc, président de l'USJC rugby, se trouvaient les représentants qui ont aidé à la concrétisation de ce projet comme Raphaël Guerrero, maire de Jarrie, Michel Doffagne en tant que conseiller départemental ou encore Ivan Delaître, adjoint aux sports. Ce terrain permet d'y entraîner les enfants et les plus grands tout en préservant les terrains en gazon naturel.



SOIRÉE SUR LE HANDICAP

Jeudi 2 décembre, une soixantaine de personnes est venue participer à la soirée débat sur le thème du handicap. À la suite de la projection du documentaire « Aïto Harmonia » un débat très constructif s'est ouvert entre les participant(e)s de la soirée et les organisatrices (les agents du Centre Communal d'Action Sociale et le personnel du Centre Socioculturel André Malraux). L'occasion pour le CCAS de rappeler qu'il est un lieu ressource et peut aider à orienter les personnes handicapées dans leurs démarches.



LES OUTILS DE COMMUNICATION MUNICIPAUX ÉVOLUENT POUR MIEUX VOUS INFORMER

IL EST TOUJOURS UTILE DE FAIRE DES POINTS D'ÉTAPE POUR AMÉLIORER L'EXISTANT. POUR LES OUTILS D'INFORMATION MUNICIPAUX C'EST D'AUTANT PLUS NÉCESSAIRE QUE LES CHOSES ÉVOLUENT RAPIDEMENT.

Depuis le début de l'année, à intervalles réguliers un groupe d'élue(s) s'est réuni pour réfléchir à chaque support d'information municipal. Pour les aider dans leur réflexion, deux questionnaires ont été lancés en ligne cet été. L'un portait sur le journal. Une centaine de lecteurs/trices y a répondu. Une forte majorité juge le contenu et la forme du journal intéressants et utiles. Ce qui a amené les élus du groupe de travail à considérer qu'il fallait garder le Jarrie Mag avec le même format, la même ligne éditoriale et la même périodicité. Un questionnaire



L'ENQUÊTE EN QUELQUES CHIFFRES

- 104 réponses
- 64 % de femmes
- tranches d'âge entre 31 et 75 ans
- 87, 5 % des personnes lisent régulièrement le journal et dans plus de 65 % des foyers deux personnes lisent le journal
- 72 % jugent la périodicité suffisante



se posait, par ailleurs, sur l'agenda inséré dans le journal. Ce dernier plébiscité par les lecteurs/trices sera donc conservé. Il sera néanmoins réintégré à l'intérieur du journal, afin d'optimiser les coûts de mise en page et d'impression.

Un second questionnaire est paru cet été et portait sur le guide pratique. Le dépouillement des résultats a été rapide, puisqu'un seul habitant y a répondu. Ce qui en dit long sur l'intérêt vis-à-vis de cette plaquette éditée chaque année. Ainsi pour éviter de gaspiller du papier et pour aussi optimiser les finances publiques, les élu(e)s présent(e)s au sein de ce groupe de travail ont décidé d'en suspendre la parution. Aujourd'hui de toute évidence, les Jarrois(e)s préfèrent

consulter le site internet pour y trouver les coordonnées des associations. En effet de juin à septembre, les pages concernant les associations ou les activités pour les 3-11 ans sont dans le top 5 des pages les plus consultées. Il sera donc désormais l'outil sur lequel s'appuiera la mairie pour promouvoir la vie associative, avec le compte Facebook et les panneaux d'information et bien sûr le journal.

Enfin, le site internet a évolué. Sur la page d'accueil, les actus sont désormais mieux mises en valeur pour être plus visibles. Elles permettent de donner des informations urgentes qui ne peuvent pas attendre la publication dans le journal municipal.

À NOTER

→ EN JANVIER 2022, LE MARCHÉ DE MISE EN PAGE ET D'IMPRESSION DES SUPPORTS D'INFORMATION A ÉTÉ FINALISÉ. L'AGENCE NEW DEAL EST RECONDUITE ET PRENDRA EN CHARGE LA MISE EN PAGE DU JOURNAL ET L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME L'IMPRESSION. UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE A ÉTÉ PORTÉE CONCERNANT LES IMPRIMEURS À LEURS ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT (LABELS, ENCRE VÉGÉTALE, RECYCLAGE, ETC.) POUR RÉDUIRE L'IMPACT DE L'IMPRESSIION DU JOURNAL. PAR AILLEURS, LE CHOIX S'EST PORTÉ AUSSI SUR L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME QUI A PROPOSÉ AUX ÉLUS UN PAPIER RECYCLÉ PRODUIT EN FRANCE.

BONNE ANNÉE 2022 À TOUTES ET À TOUS

LE MAIRE DE JARRIE, RAPHAËL GUERRERO AINSI QUE L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARRIE VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNÉE 2022.



En espérant qu'elle soit plus calme que les deux années écoulées. Même si la pandémie semble ne pas vouloir nous laisser de répit, le maire ainsi que le conseil municipal de Jarrie espèrent pouvoir vous convier à la soirée des vœux aux Jarrois(e)s le **MARDI 11 JANVIER À 19 H, SALLE MALRAUX.**



L'occasion de se retrouver pour échanger. Cette cérémonie est ouverte à toutes et à tous (habitant(e)s, associations, entreprises, commerçants, artisans, professions libérales qui exercent sur le territoire communal).

VOUS ÊTES NOUVEL(L)E HABITANT(E) Lors de cette soirée un moment sera spécialement consacré aux nouveaux habitant(e)s, afin de faire connaissance et de vous donner une mallette de bienvenue contenant différentes informations sur la commune et sur la métropole. **Si vous êtes nouvel(le) habitant(e) n'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant votre nom, prénom et adresse à mairie@mairie-jarrie.fr afin que nous puissions préparer votre accueil lors de cette soirée.**

Comme pour chaque manifestation, il se peut que les normes sanitaires évoluent après l'impression du journal. N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie, le compte Facebook ou encore les panneaux à messages variables pour en savoir plus quelques jours avant la manifestation.



À NOTER

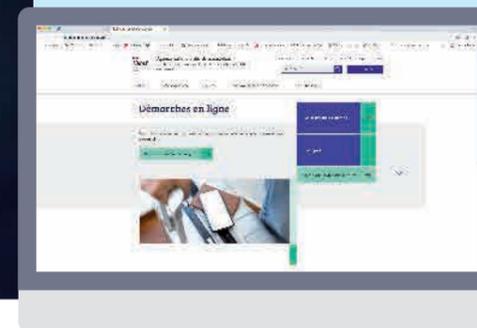
En 2014 la durée de validité des cartes d'identité pour les personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Attention cette prolongation n'a pas été reconnue par de nombreux pays qui s'en tiennent à ce qui est indiqué sur votre carte.

JE DOIS REFAIRE MA CARTE D'IDENTITÉ, MAIS OÙ S'ADRESSER ?

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES POUR FAIRE OU REFAIRE UNE PIÈCE D'IDENTITÉ (CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT) ONT CHANGÉ.



L'État a doté certaines communes, les plus grandes généralement, d'outils permettant de prendre les empreintes digitales, ainsi que de logiciels dédiés et sécurisés. Pour ces démarches administratives, il faut prendre rendez-vous dans une des communes habilitées par la préfecture, les plus proches étant Échirolles, Eybens, Pont-de-Claix, Vif ou encore Vizille et venir y déposer votre dossier préalablement complété avec les documents nécessaires suivant votre situation. Une pré-demande en ligne est disponible sur le site internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/> ou <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>



L'accueil de la mairie de Jarrie reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

LES AFFOUAGES SESSIONS 2022 C'EST REPARTI

LA MAIRIE DE JARRIE EST PROPRIÉTAIRE DE PLUSIEURS PARCELLES AU SEIN DE LA FORÊT DES FRETES. ELLE EN CONFIE LA GESTION À L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS.



Comme chaque année, afin de maintenir la forêt en bon état, l'ONF procède à des coupes de bois. Cette année, grâce à une bonne gestion des parcelles municipales par l'organisme d'État, il est possible de proposer deux fois plus de lots de bois à la vente que les années passées, soit 20 lots contre 10 habituellement. Comme chaque année, cette vente est réservée exclusivement aux habitants de la commune. La priorité sera donnée aux personnes n'ayant pas pu acheter de bois l'année passée et un tirage au sort sera organisé s'il y a plus de candidat(e)s que de lots. Pour s'inscrire il vous suffit d'envoyer un courriel à Madame Jallon au service technique: maria.jallon@mairie-jarrie.fr ou

un courrier adressé à la mairie de Jarrie, 100 montée de la Creuse, 38560 Jarrie en précisant : votre nom et prénom, adresse postale, votre numéro de téléphone **avant le 31 janvier 2022** au soir. Chaque lot de 10 stères chacun est proposé sous forme de grumes (troncs non débités) à charge pour les acquéreurs de les tronçonner. Les lots seront mis à disposition des acheteurs/teuses au mois de mai à charge pour eux/elles de venir les récupérer au plus vite. Tarif d'un lot : 385 euros.

LES ÉLÈVES DU LOUVAROU INVESTIS POUR AIDER LES SANS-ABRI

À la fin du mois de novembre, c'était l'effervescence à l'école élémentaire du Louvarou. Les enfants de toutes les classes de l'école ont préparé à l'attention du SAMU social des boîtes contenant des produits de première nécessité (dentifrice, chaussettes, bonnet, brosse à dents, etc.) qui seront distribuées aux sans-abri de l'agglomération grenobloise. Chaque enfant a glissé dans sa boîte un dessin ou un poème à l'attention de la personne qui recevra sa boîte. Ils ont mis toute leur créativité et énergie pour décorer le colis. Un beau message d'ouverture et d'humanité en cette période de fêtes.



UNE SUBVENTION ACCORDÉE PAR LE CNL POUR RELANCER L'ACTIVITÉ DES BIBLIOTHÈQUES

POUR LES MÉDIATHÈQUES, COMME POUR TOUS LES ACTEURS CULTURELS, LES DEUX ANNÉES QUI VIENNENT DE S'ÉCOULER ONT ÉTÉ DIFFICILES AVEC DES FERMETURES TOTALES OU PARTIELLES.

Afin de venir en aide au secteur du livre, le Centre National du Livre, émanation du ministère de la Culture a décidé de soutenir toute la filière en mettant en place une aide financière sous forme de subventions aux médiathèques et bibliothèques de France. La médiathèque Yvette Virot, remplissant les critères, a reçu récemment une belle subvention de 4425 euros de la part du CNL. Cette aide doit permettre aux bibliothèques de renouveler leurs fonds en achetant des livres auprès de libraires indépendants. La directrice de la médiathèque avec ses collègues ont choisi d'acheter des ouvrages pour compléter le fonds



local et développer le fonds mangas. « Nous avons peu acheté de livres d'auteur(e)s régionaux ces dernières années. Il nous semblait logique de compléter l'offre de ce rayon. Par ailleurs, nous savons que les adolescent(e)s sont de très gros/ses lecteurs/trices de mangas et nous aimerions ajuster notre offre pour qu'ils viennent plus souvent à la médiathèque » explique Estelle Mondin. Comme le marché de l'édition de mangas se porte très bien et que l'offre d'ouvrages traduits est immense, l'équipe de la médiathèque doit faire des choix. Elle a donc décidé d'acheter les premiers numéros de séries parmi une sélection, afin de donner envie aux jeunes et aux moins jeunes de découvrir de nouveaux titres. Les achats s'étaleront sur les six prochains mois.

À NOTER

→ LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT VA AUSSI ÉCHANGER UNE PARTIE DE SES MANGAS, ENTRE AUTRES, AVEC LES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU DES INTERMÈDES POUR DIVERSIFIER SON OFFRE DE TITRES AUX LECTEURS/TRICES.



Voixyâge : la culture reprend sa place dans nos vies



VOIXYÂGE : SPECTACLE PORTÉ PAR DEUX ARTISTES QUI PROPOSENT AUX TOUT JEUNES ENFANTS UN VOYAGE À TRAVERS DES CHANTS DU MONDE.

Le spectacle, financé par Grenoble-Alpes Métropole, et présenté fin octobre à la médiathèque Yvette Virot a connu un vif succès auprès des parents de tout jeunes enfants. En effet, une cinquantaine de personnes s'est pressée pour voir ce spectacle et les rires ont de nouveau retenti dans ce bel espace culturel.

LE TROIS DÉCEMBRE DERNIER, L'ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD ÉTAIT COMPLET.

Une centaine de spectateurs/trices étaient venu(e)s en nombre pour participer à la soirée Slam Jazz autour de Mourad Baitiche, préparée par Art Pop et financée par la commune de Jarrie dans le cadre des « Rencontres des filles et fils d'immigré-e-s ».

Ces rencontres co-organisées avec l'aide technique et financière des communes de Champ sur Drac, Champagnier et Jarrie et orchestrées par Richard Refuggi ont proposé d'autres temps forts : ateliers de lecture à haute voix, rencontres-débats, pièce de théâtre, etc. proposant une variation sur le même thème : une réflexion collective sur les racines et l'enracinement. Une dizaine de jours riches en échanges et en émotions partagées.

FILLES ET FILS D'IMMIGRÉ-E-S LE PUBLIC JARROIS AU RENDEZ-VOUS



LA CUISINE CENTRALE DU CLOS JOUVIN VA FAIRE PEAU NEUVE



LA CUISINE CENTRALE DU CLOS JOUVIN ASSURE LA PRÉPARATION DES REPAS À LA FOIS DU SELF DU COLLÈGE, DU RESTAURANT INTER-ENTREPRISES, DES CANTINES DES ÉCOLES DE JARRIE ET DU PORTAGE DES REPAS POUR LES PERSONNES ÂGÉES.

La cuisine n'a pas connu de modification depuis sa construction dans le milieu des années 80. Un budget de 380 000 euros a été voté pour permettre d'engager des travaux importants de mise en conformité. Ces derniers sont financés pour 60% par le département de l'Isère responsable du collège, 30% par la commune de Jarrie et 10% par les industriels. Les travaux auront lieu durant trois mois de juin à août lorsque la cuisine tourne au ralenti. Les repas seront préparés dans une autre cuisine propriété de la société Scolarest, gestionnaire de l'actuelle cuisine et seront livrés par camion à Jarrie pour y être réchauffés. Des appels d'offres ont été lancés à la fin de l'année dernière pour trouver l'ensemble des entreprises qui effectueront le chantier : sol, murs, plafonds, électricité, ventilations, mobiliers, etc.

AMÉNAGEMENTS ROUTE DU PLÂTRE

En juillet dernier, une réunion s'est déroulée au sujet de la route du Plâtre avec les riverain(e)s, les responsables de la voirie de Grenoble-Alpes Métropole et des représentants de la mairie.

À la demande des habitants du quartier une réflexion a été menée pour améliorer la sécurité des piétons et des cycles sur ce tronçon de voirie très fréquenté. Mais aussi une demande forte concernant la limitation de vitesse des véhicules à l'entrée de la commune a été formulée par les Jarrois(e)s lors de cette rencontre. Au début de l'hiver après la fin des travaux au sein de la réserve naturelle, des travaux de marquage au sol ont été réalisés pour matérialiser sur la voirie existante un espace de circulation pour les cycles et pour les piétons. Deux écluses centrales ont été créées avant et après le parking de la réserve pour sécuriser les



passages piétons à cet endroit, réduisant la voirie à une seule voie et ainsi obliger les conducteurs/trices à ralentir. D'autres aménagements au sol ont été peints, comme un zébra avant le chemin de Châteauneuf.

ATTENTION

→ LES PROTECTIONS ENTRE LA ROUTE ET LA VOIE PIÉTONNE SONT PROVISOIRES. DES BANDES RUGUEUSES SERONT AJOUTÉES AU PRINTEMPS QUAND LES TEMPÉRATURES SERONT PLUS CLÉMENTES.

En bref



> ÉCOLE DES CHABERTS

Pendant les vacances d'automne les services municipaux et une entreprise sont intervenus en l'absence des enfants pour refaire à neuf deux des trois salles de classe : repeindre les murs, changer le sol et poser des radiateurs neufs. Au printemps, une autre équipe interviendra pour changer les éclairages et les remplacer par des Leds (diode électroluminescente) moins énergivores. Une première classe avait été rénovée cet été.

> LOCAL ASSOCIATIF DE L'ACCA

La consultation pour trouver les entreprises qui vont réaliser le bâtiment associatif de l'ACCA le long du parking arrière des pompiers vient de débuter.

> DES JEUX AU LOUVAROU

Ils avaient été retirés pour permettre au chantier de la cantine de s'installer. Les jeux d'enfants à côté de l'école du Louvarou seront de retour en début d'année. Ils seront implantés à côté du club house du tennis. Et cerise sur le gâteau, ils seront tout neufs. Les anciens n'étaient pas en assez bon état pour être remis en service et ne répondaient plus aux normes en vigueur.

> ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

Les travaux devaient débuter en 2020, mais ont été retardés par la pandémie. La rénovation des vitraux endommagés est enfin achevée et ces derniers ont retrouvé leur emplacement d'origine. C'est une spécialiste qui a changé les verres abîmés ou cassés, voire refait les plombs qui maintiennent les vitraux. Une autre série de travaux a été réalisée en parallèle pour changer des tuiles abîmées et rénover la zinguerie. Le tout pour un montant de 5 700 euros subventionné par le Conseil départemental de l'Isère.



> ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR PIGNAT

La rénovation de l'école Victor Pignat est finie pour l'essentiel. Néanmoins quelques travaux complémentaires n'ont pas pu être achevés avant la rentrée scolaire. Ainsi des entreprises sont intervenues durant les vacances d'automne pour réaliser les travaux de finitions sur les menuiseries, remplacer des portes et faire des travaux d'isolation. Des entreprises sont intervenues pendant les vacances de Noël et les chantiers se poursuivront tant que les travaux ne seront pas complètement achevés.





ENVIRONNEMENT : SENSIBILISATION ET TRAVAUX EN COURS

LA QUESTION DE L'ENVIRONNEMENT EST AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DES ÉLU(E)S JARROIS(E)S. EN CE DÉBUT D'ANNÉE, C'EST L'OCCASION DE REVENIR SUR DEUX DOSSIERS EN COURS DE RÉALISATION : LES TRAVAUX DANS LA RÉSERVE NATURELLE ET AUSSI LA MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

L'école des Chaberts part explorer la réserve naturelle

Les classes des Chaberts travaillent cette année scolaire sur le thème de l'environnement. Au mois de novembre, les élèves ont débuté leur cycle en partant à la découverte de la réserve naturelle toute la journée. Selon les âges, ils ont étudié de façon plus ou moins approfondie les arbres présents sur le site. Ils ont bien sûr réalisé des observations de la faune. « On a eu de la chance, car les enfants ont pu observer des hérons, des poules d'eau et plus original un cormoran » confirment en chœur Caroline Ribot et Amandine Caparros avant d'ajouter « et puis les buissons se sont mis à s'agiter et on a vu le groin d'un sanglier sortir des feuilles et l'animal s'en aller devant nous ». Une belle journée découverte pour des enfants qui ne



connaissaient pas forcément les lieux. D'autres excursions plus lointaines sont programmées durant l'année scolaire (plateau de l'Arselle et au Luitel) pour approfondir ces connaissances grâce à une subvention départementale.

Première étape pour la rénovation de l'éclairage public

La nuit du 28 octobre dernier se déroulait le premier événement jarrois du « Mois de la nuit ». Les éclairages publics dans des lieux peu habités et où les espaces naturels sensibles à la pollution lumineuse, comme la réserve naturelle ou le domaine de Bon Repos*, sont restés éteints toute la nuit.

Pour réaliser cette opération, il a fallu désactiver les armoires électriques de ces secteurs une par une, faute de disposer d'horloges astronomiques. Mais grâce à un investissement de 27 000 €, la commune a entrepris la rénovation de toutes ses armoires électriques, afin de les doter de ces horloges. Ainsi ces équipements permettront de programmer automatiquement l'éclairage public en fonction de la luminosité, plus tôt l'hiver et bien plus tard l'été et de synchroniser l'allumage et

l'extinction pour toute la commune. L'éclairage public communal poursuivra sa mue dans les années à venir, afin de rattraper son retard technique et répondre aux nouvelles normes avec l'évolution des candélabres et l'utilisation de Led. « Un des objectifs est d'avoir des candélabres qui éclairent les voiries et les trottoirs et qui diffusent le moins possible une lumière trop importante latéralement, voire vers le ciel ce qui est nuisible pour la faune et la flore et ce qui permettra de faire des économies budgétaires » confirme Nathalie Denis-Ogier, adjointe à l'environnement. La volonté étant d'aller vers une sobriété énergétique inscrite dans le schéma métropolitain d'aménagement lumière qui prévoit une réduction de la consommation électrique de 60 % d'ici 2035.

* Le domaine est, en effet, un refuge répertorié par la Ligue de Protection des Oiseaux.

La réserve: ouverture des espaces en eau

Au mois de novembre, la tranquillité de la réserve naturelle régionale de l'étang de Haute-Jarrie a été perturbée par un chantier attendu depuis plus de 20 ans : la suppression de plus de 3000 m³ de matériaux déposés au cœur même de l'étang, lors du curage en 1989.

« Il y a plusieurs années, des travaux ont été entrepris pour éviter le comblement d'une partie de l'étang. Des secteurs ont été surcreusés et les terres laissées en tas dans certaines parties de la réserve formant ainsi des merlons. Depuis, se sont implantés des arbres à croissance rapide qui pérennisent ces îlots, consomment de l'eau et produisent de la matière organique, comme les feuilles, favorisant le comblement de la zone humide » explique Jean-Pierre Aubertel, conseiller municipal délégué en charge de la réserve. Les retirer permet de remettre de grands espaces en eau et d'en favoriser la circulation. Après de multiples études environnementales, des bûcherons ont abattu des arbres se trouvant sur deux « îles » ou merlons dans l'étang. Ils ont été suivis par une pelle mécanique à long bras et le passage de trois à cinq semi-remorques par jour pendant presque un mois. Le chantier s'est déroulé dans deux zones distinctes : l'une côté chemin Ferré où se trouvait un premier merlon, l'autre côté chemin de Châteauneuf pour un second.



ET POUR PROTÉGER LES CRAPAUDS

À la fin du mois de janvier, ce sont les crapauds qui investissent les lieux pour s'y reproduire, mais plus de 11% d'entre eux périssent en traversant la route. Pour réduire la surmortalité de ces amphibiens, les agents de la réserve aidés de bénévoles de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) installeront des filets empêchant les crapauds d'atteindre la route. Ils seront récupérés dans des seaux et c'est par ce moyen de transport collectif qu'ils traverseront en toute sécurité. Ces travaux sont soutenus par la Fondation du Patrimoine.



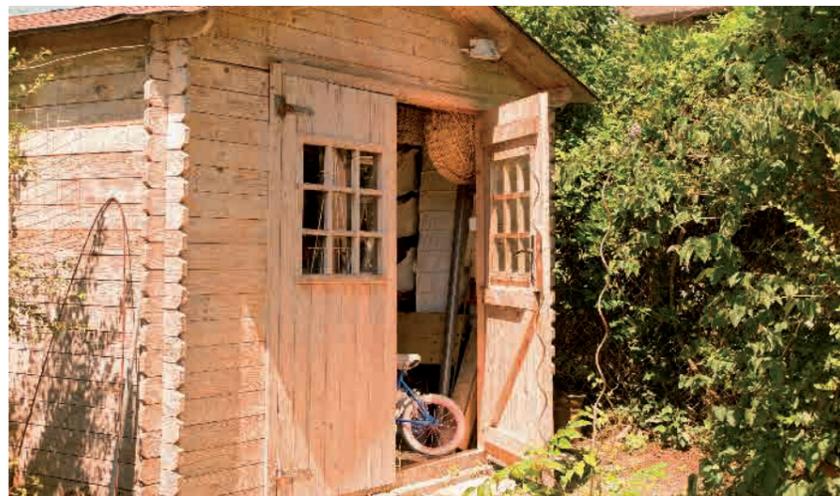
Ces travaux prévus dans le cadre du plan de gestion de la réserve ont été validés par le comité consultatif présidé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et mis en œuvre par Grenoble-Alpes Métropole. Ils ont été financés par la Région AuRA, Grenoble-Alpes Métropole et l'Agence de l'eau, pour un montant estimé de travaux de 250 000 € d'investissement. L'Agence de l'eau finance 50% du chantier. Grenoble-Alpes Métropole complète la majeure partie de l'investissement, suivi par la Région, la commune intervenant en tant que propriétaire du site.

Par ailleurs, à l'automne, un nouvel observatoire de l'avifaune a été construit, ainsi qu'une passerelle d'accès à ce dernier. Ces aménagements ont pu être financés grâce à la recherche de partenaires comme les fondations de la Caisse d'Épargne et du Patrimoine. En 2022 et 2023, du mobilier pédagogique viendra compléter les aménagements déjà en place. Des panneaux d'information destinés aux visiteurs seront installés à proximité de l'observatoire et sur le pourtour de la RNR. Ils permettront d'en savoir plus sur la faune qui y vit. Un QR Code leur permettra d'entendre le chant des oiseaux pour mieux les reconnaître et la majeure partie des panneaux disposeront d'une version en braille pour les malvoyants.



CABANONS, CABANES DE JARDINS, PISCINES... QUE DIT LE PLUI SUR LES ANNEXES ?

VOUS ÊTES NOMBREUX(E)S À VOULOIR CONSTRUIRE
EN PLUS DE VOTRE LOGEMENT DES ANNEXES SUR VOTRE TERRAIN.



Il faut savoir que dans ce domaine, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) fixe des limites très précises. Dans les zones UD, qui sont majoritaires sur le territoire communal (particulièrement la zone UD3) car elles correspondent aux zones pavillonnaires, les particuliers ne peuvent construire qu'un maximum de deux annexes sur leur ter-

rain. Attention, il faut savoir que la piscine est considérée comme une annexe. L'objectif est d'éviter de miter les terrains avec des bâtiments variés et de préserver une certaine harmonie entre tous les bâtiments d'un même quartier. Dans les zones UA, désignant les centres-bourgs anciens plus densément bâtis, il n'y a pas de contrainte particulière.

À NOTER

→ LA DÉFINITION D'UNE ANNEXE POUR LE PLUI

Une annexe est une construction secondaire, de dimensions réduites et inférieures à celles de la construction principale, qui apporte un complément aux fonctionnalités de la construction principale. Elle doit être implantée selon un éloignement restreint par rapport à une autre construction, afin de marquer un lien d'usage. Elle peut être accolée ou non à la construction principale avec laquelle elle entretient un lien fonctionnel, sans disposer d'accès direct depuis la construction principale. En cas d'accès direct, il s'agit d'une extension.

Il est précisé :

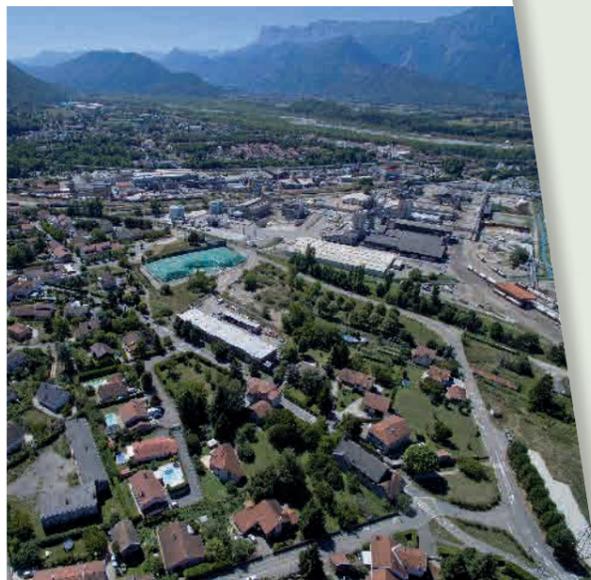
- que l'annexe est nécessairement située sur la même unité foncière que la construction principale ;
- qu'elle a la même destination et sous-destination que la construction principale ;
- qu'elle peut créer ou ne pas créer de surface de plancher au sens du Code de l'urbanisme ;
- qu'une piscine constitue une annexe (sauf mention contraire par le règlement).

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DU RISQUE INDUSTRIEL (PARI), CE N'EST PAS FINI

LE PARI EST LE DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR L'ÉTAT POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS D'UN LOGEMENT SITUÉ DANS LE PÉRIMÈTRE DE RISQUE D'UN SITE SEVESO SEUIL HAUT À FAIRE LES TRAVAUX NÉCESSAIRES DE MISE EN SÉCURITÉ, COMME L'AMÉNAGEMENT D'UNE PIÈCE DE CONFINEMENT : PIÈCE DANS LAQUELLE TOUTES LES PERSONNES DU FOYER SE RENDRONT EN CAS D'ACCIDENT INDUSTRIEL.

Ce dispositif permet aux particuliers d'être accompagnés dans leurs démarches administratives, choix des entreprises et aides financières à 100% des frais engagés, pour les aider à supporter le coût des travaux. Il a pu être prolongé jusqu'au 21 mai 2023.

Vous pouvez contacter Morgane Beurel qui travaille à Grenoble-Alpes Métropole pour qu'elle puisse vous aider dans votre dossier soit par téléphone 04 57 04 07 05 ou morgane.beurel@grenoblealpesmetropole.fr



LE NOUVEL ENSEMBLE IMMOBILIER DES CLARES EXEMPLAIRE DU POINT DE VUE ÉCOLOGIQUE

Alpes-Isère-Habitat vient d'achever le chantier du groupe de logements « Les Clares », logements innovants et répondant aux dernières exigences en matière écologique.

Tout d'abord les panneaux photovoltaïques, il faut dire que le bâtiment s'y prêtait grâce à son orientation. C'est une coopérative qui va gérer l'installation et les locataires pourront y adhérer. Ainsi le bailleur aimerait que les habitants s'approprient le projet, partagent des intérêts communs pour faire de ce groupe de logements un endroit où il fait bon vivre entre voisins et les sensibiliser aux questions énergétiques. « Notre objectif est d'amorcer un cercle vertueux auprès de nos locataires pour qu'ils s'approprient les écogestes. Une réunion sera organisée par la coopérative pour se faire connaître et expliquer son fonctionnement » confie Monsieur Sauzet, le responsable de projet pour Alpes-Isère-Habitat.

Ensuite, il y a des bornes de rechargement pour les véhicules électriques. « La mairie nous a poussés à aller plus loin dans ce projet du point de vue écologique. Nous avons donc, pour chaque logement, doté le stationnement d'une borne de recharge pour voiture, trotti-



nette ou vélo électrique. Ainsi nous anticipons l'évolution des besoins de nos locataires » explique là encore Monsieur Sauzet.

Mais il y a aussi la question de la faune et de la flore. Alpes-Isère-Habitat a travaillé avec la Ligue de Protection des Oiseaux qui a fait des relevés sur place. Ainsi, des nichoirs à rouges-queues, mésanges et chauves-souris ont été intégrés dans le projet de construction pour leur offrir à eux aussi le gîte. Sans



parler des hôtels à insectes et un choix de la flore adaptée pour permettre aux insectes de trouver leur nourriture comme des aulx. « Bien évidemment les toitures plates ont été végétalisées plutôt que gravillonnées, afin de limiter les îlots de chaleur. Cela a un coût, mais la mairie a fait don du terrain ce qui a permis de développer un projet plus ambitieux du point de vue environnemental » conclut le responsable d'Alpes-Isère-Habitat.

Enfin, les logements en rez-de-chaussée disposent de puits de lumière pour que les locataires bénéficient au maximum de la lumière naturelle, même au centre du logement et tous les logements sont traversants pour rendre possible leur ventilation et ainsi de ne pas être tenté de poser un climatiseur.



BESOIN D'UN MODE DE GARDE EN URGENCE : DÉPANN'FAMILLES EST LÀ POUR VOUS

DÉPANN'FAMILLES EST UNE ASSOCIATION QUI PROPOSE DES SOLUTIONS DE GARDE EN URGENCE POUR DES ENFANTS DE 0 À 6 ANS OU POUR DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DE 0 À 20 ANS.



Pour permettre aux familles jarroises d'avoir accès aux services proposés par l'association iséroise, une convention a été signée il y a plusieurs années et le partenariat perdure. «Il est important pour nous de reparler de cette convention peu connue des Jarrois(e)s» explique Jocelyne Nerini, adjointe aux affaires sociales.

Dépann'Familles permet aux parents d'enfants jusqu'à six ans ou d'enfants en situation de handicap jusqu'à 20 ans de leur apporter un service de garde lors de rendez-vous médicaux, entretiens pour une recherche d'emploi, ou s'accorder un moment de répit. Pour cela, il suffit de contacter l'association Dépann'Familles quelques jours à l'avance au **04 76 46 87 27**. L'association mettra à la disposition de la famille du personnel qualifié dans la petite enfance ou des éducateurs spécialisés dans le handicap. Les horaires de garde sont très élargis, de 6h à 20h. La grille de tarifs horaires est appliquée en fonction du revenu mensuel. Attention : Dépann'Familles ne met son personnel à disposition que pour un minimum de deux heures de garde.

CONTACT

DÉPANN'FAMILLES
Tél. 04 76 46 87 27 (du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30)
petite-enfance@depann-familles.fr
handicap@depann-familles.fr



L'ÉPICERIE SOCIALE RECHERCHE DES VÊTEMENTS

Vous avez des vêtements en bon état que vous ne mettez plus et vous voulez vous en débarrasser ? Alors n'hésitez pas à en faire don à l'épicerie sociale Coup de pouce gérée par le Centre Communal d'Action Sociale. Il les mettra à disposition des bénéficiaires de l'épicerie.

Vous pouvez venir déposer vos vêtements propres à L'Entr'acte, 17 rue Jules Ferry :
→ soit le jeudi de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h30,
→ soit le vendredi de 9h à 12h.

Merci par avance pour votre générosité.



LA TARIFICATION PASTEL DE LA TAG VOUS CONNAISSEZ ?

LA TAG, QUI ASSURE LE SERVICE DE TRANSPORTS EN COMMUN PAR BUS ET PAR TRAMWAYS DANS TOUTE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE, PROPOSE AUX PERSONNES LES PLUS MODESTES UNE GRILLE DE TARIFICATION ADAPTÉE À LEURS REVENUS. IL S'AGIT DE LA TARIFICATION PASTEL.

Comment bénéficier de la tarification pastel ?

Cette tarification concerne toutes les personnes ne disposant pas ou plus de quotient familial (famille sans enfant, ou avec des enfants majeurs vivants avec eux/elles). Pour en bénéficier il suffit de prendre rendez-vous auprès de la personne référente au sein du Centre Communal d'Action Sociale en appelant le **04 76 68 88 01**. Pour le rendez-vous, il faudra venir avec un justificatif de domicile de moins de trois mois, une pièce d'identité pour chacune des personnes pouvant bénéficier du tarif au sein de



la famille et l'avis d'imposition le plus récent. L'agent du CCAS scannera et enregistrera toutes ces informations sur le site dédié de la TAG. Ensuite, il suffit de se présenter à un guichet TAG pour récupérer la carte pastel permettant de

bénéficier de tarifs solidaires. Il existe quatre tarifications mensuelles allant de 2,50 à 19,70 euros en fonction des revenus. À titre de comparaison le tarif mensuel classique est de 59,90 euros pour les 25/64 ans.

À noter

Pour les familles disposant d'un quotient familial en dessous de 706, il vous suffit de vous rendre dans une agence TAG.

LE PERSONNEL COMMUNAL SENSIBILISÉ À L'ACCUEIL DU HANDICAP

C'est le projet des élu(e)s du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale : travailler sur les différentes thématiques concernant la vie des personnes en situation de handicap.

Une des priorités fixées lors d'un premier comité de travail était de sensibiliser les agents municipaux à ce sujet. Ainsi à l'automne grâce à l'intervention d'une formatrice du CNFPT*, c'est plus d'une soixantaine d'agents tous services confondus (mairie, CCAS, SICCE), qui ont suivi une après-midi de formation sur la thématique du handicap. Une première approche générale qui leur a permis d'en apprendre plus sur ce sujet, afin de pouvoir mieux percevoir les besoins et les contraintes des personnes quel que soit leur handicap (moteur, psychique, invisible, visuel, etc.).

* CNFPT = Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Le CCAS fait un appel aux bénévoles

Vous avez envie de vous investir dans des projets sociaux ? Vous avez du temps libre ? Alors pourquoi ne pas rejoindre l'équipe de bénévoles de l'épicerie sociale Coup de pouce. Cette dernière est à la recherche de personnes pouvant aider à la collecte des denrées alimentaires collectées deux fois par semaine auprès de partenaires. Cette collecte se fait en équipe de deux les mardis et mercredis après-midi. Le permis B est indispensable.



N'hésitez pas à vous faire connaître en écrivant à mairie@mairie-jarrie.fr



LE CLUB DE PÉTANQUE ÉVOLUE DÉSORMAIS EN ÉLITE

LE CLUB DES AMIS DE LA PÉTANQUE A D'ABORD ÉTÉ UNE ASSOCIATION AVANT DE DEVENIR UN CLUB DE SPORT EN 2014.



Une partie des membres de l'équipe 1.

C'est à partir de cette date qu'il a été affilié à la Fédération Française de Pétanque lui permettant de présenter des équipes à des compétitions inscrites au calendrier officiel. En 2021, l'équipe jarroise a franchi un cap en intégrant le niveau élite. «*Pour nous c'est une grande satisfaction, car ce niveau départemental est très relevé*» explique Michel Di Domenico, président du club mais aussi joueur et capitaine de l'équipe. Ils sont 12 à former cette équipe première. Sachant qu'il faut 6 à 8 joueurs lors des compétitions, l'équipe est composée en fonction des impératifs de chacun pour chaque compétition. «*Nous avons deux équipes, mais en 2021 on a tout misé*

sur l'équipe une pour atteindre ce bon résultat en gagnant toutes nos compétitions» confirme le président. L'objectif en 2022 c'est de se maintenir dans ce groupe élite. Le club déplore la fermeture du boulodrome couvert géré par le comité d'établissement de l'entreprise Arkema, car ce qui lui manque aujourd'hui c'est un endroit permettant de s'entraîner en hiver. Sachant que les championnats reprennent en mars, les membres du club ne peuvent pas se préparer dans les meilleures conditions et disposer d'un boulodrome leur permettant de promouvoir plus facilement ce sport en offrant un espace d'entraînement toute l'année. Le président aimerait aussi attirer plus de monde vers la pratique de la pétanque, surtout des filles qui, comme dans de nombreux sports, se font discrètes. Avoir des femmes dans le club permettrait de présenter des équipes mixtes aux compétitions. Par ailleurs, difficile en ces temps COVID de faire le plein de licencié(e)s, puisqu'un bon nombre d'adhérents ne s'est pas réinscrit (32 en 2021 contre 59 en 2020). «*Contrairement à ce que l'on pense la pétanque nécessite des aptitudes d'endurance et de concentration pour tenir sur une journée complète de compétition*» conclut Michel Di Domenico. Alors intéressé(e) pour vous inscrire au club ?

L'USJC SKI OUVERT SA SECTION HANDISPORT

L'ANNÉE PASSÉE, BERTRAND DACIER-FALQUE, LE PRÉSIDENT DE L'USJC SKI, ÉVOQUAIT DANS CE JOURNAL SON SOUHAIT DE CRÉER UNE SECTION HANDISPORT. C'EST DÉSORMAIS CHOSE FAITE.

«*Pour pouvoir créer cette section, il nous fallait d'abord changer les statuts de notre association, afin de s'affilier à la Fédération française d'handisport qui nous a beaucoup aidés pour finaliser notre dossier*» explique Bertrand Dacier-Falque. L'USJC ski s'est aussi rapprochée d'une association échirolloise d'handisport avec qui elle va mutualiser cette activité. Quant au président, il a pu cette année suivre les modules de formation théoriques nécessaires pour encadrer des personnes non valides et cet hiver il suivra les modules pratiques.



«*C'est la Fédération d'handisport qui a subventionné la formation. Ces formations sont essentielles pour pouvoir apprendre les bons gestes, transférer la personne dans le siège, savoir manœuvrer le siège, faire attention au bien-être du ou de la sportif/ve, mais surtout l'objectif c'est apprendre à la personne à être autonome sur la piste*» confirme le président.

→ Bertrand Dacier-Falque.

Chaque personne est en effet accompagnée au début d'un(e) moniteur/trice et d'un(e) accompagnateur/trice puis avec l'expérience seul(e) l'accompagnateur/trice reste. L'USJC est déjà référencée sur la liste des associations handisports et emmène les inscrit(e)s de la section, soit à Chamrousse, soit à l'Alpe d'Huez, stations qui sont très bien équipées. Au début de la saison trois personnes se sont inscrites, soit en passant par le club d'Echirolles, soit par celui de Jarrie.

LE CENTRE SOCIOCULTUREL VA RÉFLÉCHIR À SON PROJET SOCIAL ET FERA APPEL À VOUS!

LE CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX EST GÉRÉ PAR UNE ASSOCIATION. OUI, UNE ASSOCIATION PRÉSIDIÉE PAR FRANÇOISE LOMBARD ET UN CONSEIL D'ADMINISTRATION.

La seule différence avec de nombreuses autres associations loi 1901, c'est son objet car elle gère et anime un équipement majeur de la commune. Une partie de son financement dépend de subventions. La Caisse d'Allocations Familiales finance le Centre pour ses activités liées à l'enfance et la commune de Jarrie assure un haut niveau de contribution. Néanmoins, pour être agréé par la CAF, le Centre doit préparer un projet social qui sera le fil conducteur de son action pendant 4 ans. Alors en 2022, la directrice Annick Bousba va commencer à initier tout le travail, l'immense travail, qui est réalisé en amont de la rédaction de ce document. «*Je veux impliquer les habitant(e)s afin de leur permettre de s'exprimer*

sur le Centre qu'ils soient adhérent(e)s ou non pour connaître leurs attentes, savoir ce qui peut s'améliorer, ce qui pourrait être créé. Le Centre Social n'est pas uniquement là pour répondre à des besoins sociaux, mais aussi pour maintenir le lien et l'animation entre les habitant(e)s d'un territoire» confirme la directrice. Ainsi elle va organiser des temps de rencontres, dont la forme n'est pas arrêtée, pour aller au-devant de tous les publics, afin de recueillir leurs paroles. Elle souhaite même questionner les enfants et les adolescents, petits et grands, qui par exemple fréquentent l'accueil du mercredi ou le périscolaire. Cette phase de diagnostic sera réalisée en début d'année 2022.



CHRISTELLE GERBELOT NOUVELLE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER DE L'AGENCE IMMOTHEP

CHRISTELLE GERBELOT A LE GOÛT DE L'ENTREPRENARIAT.

Il y a quelques années, elle a créé une première entreprise de vente de vêtements pour enfants. Ayant arrêté son activité dans ce domaine, elle n'envisageait pas de rester inactive. Femme d'action et de contact c'est naturellement qu'elle s'est intéressée au secteur de l'immobilier. «Une de mes amies a intégré l'agence immobilière Immothep. J'ai tout de suite accroché avec la philosophie de l'entreprise. Alors j'ai sauté le pas d'autant plus que je souhaitais rebondir dans un métier avec un fort relationnel client. Et quoi de mieux que d'accompagner les gens dans le projet de leur vie» explique Christelle Gerbelot. Après une formation de plusieurs semaines, la jeune femme s'est lancée sur le secteur allant de Vizille à Montchaboud en passant par Champ

sur Drac et bien sûr Jarrie. «Je suis mes clients pour la vente de leur(s) bien(s) immobilier(s) ou l'achat de leur future résidence. Ce qui est intéressant avec les différentes compétences des agences Immothep, c'est que je peux m'appuyer sur le groupe qui a développé des branches financières, de gestion de patrimoine ou encore de rénovation et d'aménagement. Ainsi nous pouvons accompagner nos clients sur un projet de A à Z» conclut l'agente. Son activité débute bien, car elle a déjà plusieurs clients qui lui ont fait confiance pour vendre leur maison.

Christelle Gerbelot
AGENCE IMMOBILIÈRE IMMOTHEP
06 60 25 84 67
cgerbelot@immothep.fr



ALEXANDRE, JEUNE CUISINIER, SE LANCE À L'ASSAUT DE LA VENTE À EMPORTER

AU MOIS DE NOVEMBRE, TOUS LES LUNDIS SOIR VERS 18 H, UN NOUVEAU CAMION VIENT S'INSTALLER À HAUTE-JARRIE SUR LE PARVIS DEVANT L'ÉCOLE DU LOUVAROU.

Au sein de ce «truck» dénommé «Un truck en +» officie un jeune chef, Alexandre Ducastel, qui a fait ses armes dans plusieurs restaurants grenoblois comme Les Archers ou Le Père gras. «Le métier de cuisinier est une passion pour moi et ce que j'aime par-dessus tout c'est de voir un(e) client(e) prendre du plaisir à manger les plats que j'ai préparés. Or en cuisine, on n'a peu de relations avec la clientèle. C'est pour cela que j'ai décidé de me lancer en achetant un camion» explique le jeune chef d'entreprise. Et comme souvent dans ces camions, la proposition de menus est alléchante. Le jeune chef propose burgers, wraps, plats du jour et desserts et le tout maison. Alexandre prépare tout de ses mains de son pain à burger inspiré des Focaccia, sa viande hachée préparée avec une recette qu'il a mise au point et même son ketchup est fait maison. Seuls la mayonnaise et le pain à wrap ne sont pas préparés par ses soins. Et cerise sur le gâteau, il essaye autant que possible de s'approvisionner auprès de producteurs locaux. «Je suis ravi de m'être installé à Jarrie, car les Jarrois(e)s sont très sensibles à la provenance des ingrédients et j'aime le lien qui est en train de se tisser avec mes client(e)s ici» précise le jeune cuisinier avant de conclure «Mon plaisir c'est de savoir que mes client(e)s sont heureux».

* truck = camion.



UN TRUCK EN +
07 83 02 52 95



Christophe Valentin apporte son expertise pour aider les entreprises à se développer

CHRISTOPHE VALENTIN
A CRÉÉ SA SOCIÉTÉ LA VEILLE
DU PREMIER CONFINEMENT.

Alors les défis et la résilience ça le connaît. Énergique, curieux et attentif aux autres, il est parti d'un constat simple. «J'ai travaillé une quinzaine d'années dans l'industrie dans le secteur des achats et du développement de projets. J'ai voyagé dans le monde entier, rencontré énormément de professionnels de tous secteurs. Dans mon métier ou celui de mes proches, j'ai fait le constat que les industriels, les artisans ou les commerçants n'arrivaient pas à atteindre leurs objectifs financiers, de développement ou d'optimisation et le vivaient mal. Or ces gens, en particulier les artisans ont, à mes yeux, de l'or dans les mains» explique le jeune chef d'entreprise. C'est sur la base de ce constat qu'il a créé sa société en accompagnement d'entreprises. Christophe va à la rencontre des cheff(e)s d'entreprise les fait s'exprimer librement et évalue à la suite de ce rendez-vous les besoins de ces derniers. «J'adore partir à la rencontre des gens, les faire parler de leur métier, leur entreprise et de leurs besoins» confirme-t-il. Ensuite il dresse un diagnostic et établit avec son ou sa client(e) un ou des objectifs à atteindre. Selon les entreprises les thématiques sont très

variées : comment optimiser le temps de travail, comment améliorer la relation clients, où chercher de nouveaux débouchés, etc. «Je propose un accompagnement à long terme. Il s'agit d'une relation humaine qui permet au cheff(e) d'entreprise de se poser des questions et prendre le temps de réfléchir et d'améliorer l'outil qu'il ou elle a développé» conclut Christophe Valentin. Aujourd'hui et malgré les deux années compliquées liées à la pandémie, il accompagne déjà douze clients, onze artisans et une entreprise. Il s'est fixé pour objectif de suivre une trentaine de cheff(e)s d'entreprise d'ici trois ans.

Christophe Valentin
06 58 64 07 30
www.christophe-valentin.fr



TRIBUNE LIBRE

Texte non transmis dans les délais

La liste « Ensemble pour Jarrie »

→ COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Vendredi de 9h à 14h en continu.
Le standard téléphonique est ouvert à partir de 8h30.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 88 01
mairie@mairie-jarrie.fr
www.ville-jarrie.fr

Centre Socioculturel Malraux

Lundi/mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h30.
Mardi /jeudi : 14h - 18h30.
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h.
1 montée des Clares - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 78 00 10

Médiathèque Yvette Virot

Mardi : 15h30 - 18h.
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h.
Vendredi : 15h30 - 19h.
Samedi : 9h30 - 12h30.
TÉL. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h - 17h30.
Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 62 18

→ GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

CONTACT VOIRIE
0 800 805 027
Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

CONTACT DÉCHETS
0 800 500 027 (n° gratuit)

EAU POTABLE
→ Abonnement, factures : 04 76 86 20 70 (SPL Eaux de Grenoble-Alpes)
→ Problèmes techniques : 04 76 97 75 48 (Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole)
→ Astreinte : 04 76 98 24 27

→ ALERTES

SIRÈNE D'ALERTE RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter en appelant le numéro vert : 0800 50 73 05.
Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h05 précises.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique pour prévenir les habitants si un incident survenait.
Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

→ LÉGISLATION

FEUX

PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE DANS LE CADRE DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.



NUISANCES SONORES

Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que :
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h30.
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h.
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie muni(e)s de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...

DÉLIBÉRATIONS

COMME VOUS AVEZ PU LE CONSTATER, LA PAGE DES DÉLIBÉRATIONS A ÉTÉ SUSPENDUE. VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SUR LE SITE INTERNET DE JARRIE : www.ville-jarrie.fr OU SUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE DEVANT LA MAIRIE.

NAISSANCE

Nathan PY - le 18 septembre 2021

DÉCÈS

Marcel BORTOLUSSI - le 24 août 2021
Michel COELHO - le 06 septembre 2021
Joseph MAVILLAZ - le 21 septembre 2021
Michel DENIS-OGIER - le 29 septembre 2021



Janvier

COLLECTE DE SANG : EN 1 HEURE VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES!

MARDI 18 JANVIER
8h30-11h30 & 16h30-19h45

Salle Malraux, Jarrie

> Prendre rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
renseignements : Jacqueline Bel 06 71 78 07 03
ou jc43.feaud@orange.fr



NUIT DE LA LECTURE

SAMEDI 22 JANVIER 10h-23h

Médiathèque Yvette Virot

Au programme atelier de lecture à haute voix (14h30-16h30), atelier d'écriture (15h30-17h30), lecture à haute voix des enfants de CM2 des écoles des Chaberts et du Louvarou, Scène ouverte 20h30, etc.

> Renseignements : médiathèque Yvette Virot 04 76 78 64 99
ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr

BOURSE AUX LOISIRS CRÉATIFS

DIMANCHE 23 JANVIER 10h-17h

Salle Malraux

Organisée par la ludothèque. Entrée libre et buvette sur place.
> Renseignements et réservations : ludochaberts@gmail.com ou 06 07 15 70 06

STAGES DE THÉÂTRE ADOS/ADULTES - POUR LES ADULTES

DU 29 AU 30 JANVIER 10h-18h

Salle du CPI

(stage de 12h).
Prévoir un pique-nique.
Tarif : 75€ stages de 12h.
> Inscription : les600cibles@gmail.com

Février

CONCERT DE MUSIQUE DE L'ORCHESTRE DE L'ŒUF

VENDREDI 4 FÉVRIER 20h30

Médiathèque Yvette Virot

Musique klezmer, tango, valse, rock'n'roll... improvisé, éclectique et débridé.

Tarifs : 5€ adhérents - 7€ extérieurs.

> Renseignements : médiathèque Yvette Virot 04 76 78 64 99
ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr

CLUB LECTEURS ADOS

SAMEDI 12 FÉVRIER

10h30-11h30

Médiathèque Yvette Virot

> Renseignements : médiathèque Yvette Virot 04 76 78 64 99
ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr

STAGES DE THÉÂTRE ADOS/ADULTES - POUR LES COLLÉGIENS ET LES LYCÉENS

DU 14 AU 18 FÉVRIER 14h-18h

À la salle du CPI, Jarrie

(accès par l'arrière de la caserne des pompiers)

Animés par Émilie Geymond (stage de 20h).
Prévoir un goûter.

Tarif : 90€ stages de 20h.
> Inscription : les600cibles@gmail.com

CONCOURS DE BELOTE

JEUDI 17 FÉVRIER

à partir de 13h30

Salle Malraux, Jarrie

Organisé par l'association des Jonquilles.
Tarif : 8€ par personne.
> Contact : hamdjp38@hotmail.fr

Mars

CAFÉ LIVRES

SAMEDI 5 MARS 10h-11h30

Médiathèque Yvette Virot

> Renseignements : médiathèque Yvette Virot 04 76 78 64 99
ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr

AGENDA des manifestations

JANVIER → AVRIL



CONCOURS DE BELOTE

JEUDI 10 MARS

à partir de 13h30

Salle Malraux, Jarrie

Organisé par l'association des Jonquilles.
Tarif : 8€ par personne.
> Contact : hamdjp38@hotmail.fr

SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK

VENDREDI 18 MARS 18h-24h

Salle Émile Zola, Champ sur Drac

Dégustation de bières, assiette de grignotage. Présence du groupe musical Les 40^{es} Rugissants.
Organisée par le club de tennis de table de Jarrie Champ. Accès libre à tous selon les conditions en vigueur à cette date.
> Renseignements : 06 22 94 57 32

SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK

SAMEDI 19 MARS 20h

Salle Malraux, Jarrie

Animations, buvette et petite restauration sur place. Organisée par le comité des fêtes.
> Contact : <http://comitedesfetes-jarrie.e-monsite.com>

Avril

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 3 AVRIL 8h-17h

Salle Malraux, Jarrie

Exposants, buvettes et restauration sur place. Organisé par le comité des fêtes.
> Contact : <http://comitedesfetes-jarrie.e-monsite.com>

Au vu de la situation pandémique, l'ensemble de l'agenda est susceptible d'évoluer. Alors n'hésitez pas à vérifier les informations mises à votre disposition sur l'agenda du site internet de la ville, la page Facebook ou encore les panneaux lumineux.

2022 ANNÉE PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVE

AU PRINTEMPS, LES 10 ET 24 AVRIL 2022
SE DÉROULERA L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE,
SUIVIE AU MOIS DE JUIN PAR LES ÉLECTIONS
DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
LES 12 ET 19 JUIN.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Désormais les inscriptions se font toute l'année sur les listes électorales et se clôturent 5 semaines avant le scrutin. Si vous venez de déménager et que vous souhaitez voter aux prochaines élections vous pouvez le faire jusqu'au **vendredi 4 mars** pour l'élection présidentielle et jusqu'au **vendredi 6 mai** pour les élections législatives. Pour vous inscrire c'est très simple, soit vous venez muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois à la mairie de Jarrie, soit vous pouvez le faire en ligne via la plateforme France connect : www.franceconnect.gouv.fr.

Il est nécessaire de faire cette démarche si vous venez d'emménager à Jarrie alors que vous viviez avant dans une autre commune, mais aussi si vous déménagez à l'intérieur de la commune de Jarrie. Quant aux jeunes ayant atteint la majorité, leur inscription est automatique sur les listes électorales du moment qu'ils ou elles se soient acquitté(e)s des démarches obligatoires de recensement à leurs 16 ans.

PROCURATIONS

La nouveauté pour ces scrutins de 2022, c'est que désormais une personne peut donner une procuration à quelqu'un ne résidant pas dans la même commune. Néanmoins, cela implique que la personne possédant la procuration se déplace dans le bureau de vote de la personne qui lui a confié son vote.

À NOTER

VOUS ALLEZ RECEVOIR DE NOUVELLES CARTES D'ÉLECTEUR/TRICES

À l'occasion de chaque élection présidentielle, la préfecture demande à chaque commune de remettre à jour sa liste électorale. Ainsi les inscrit(e)s des cinq dernières années sont remplacé(e)s dans l'ordre alphabétique de la liste électorale. Ce qui implique de réimprimer de nouvelles cartes sur lesquelles figure, entre autres, le numéro en face duquel figure l'état civil de chaque électeur/trice. C'est donc l'ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales qui recevront leur nouvelle carte d'électeur/trice.

